

LA DOXOLOGIE MARIANISTE

*Que le Père et le Fils et le Saint-Esprit
soient glorifiés en tous lieux
par l'Immaculée Vierge Marie !*

Emilio Cardenas sm

Traduit de l'espagnol par M. Michel Belly
Texte adapté par Robert Witwicki sm

PRESENTATION

Le texte qui suit reprend pour l'essentiel une communication faite au symposium de la Société Polonaise d'Etudes Mariales, réunie en septembre 1999 à Czestochowa, en préparation au Congrès Mariologique International de l'an 2000 à Rome, dont le thème était : « *La Très Sainte Trinité et la Vierge Marie* ». Il s'agit donc ici d'une analyse de la formule doxologique trinitaire à caractère marial en usage chez les Marianistes depuis leur fondation par le P. Chaminade, en 1817, communément appelée *doxologie marianiste*.

- Quelle est son origine ?
- Quelle place occupe-t-elle dans l'enseignement marial du P. Chaminade ?
- Quel sens peut-elle avoir pour nous ?

Voilà les questions auxquelles l'exposé suivant tente de répondre.

Repères historiques

Le 22 janvier 1850 mourait, à Bordeaux, le P. Guillaume-Joseph Chaminade (1761-1850), l'un des prêtres les plus remarquables et les plus féconds de l'Eglise de France au sortir de la crise révolutionnaire. Dès son retour de Saragosse, où il a dû s'exiler de 1797 à 1800, et pendant la première moitié du XIX^e siècle, le Père Chaminade s'est consacré avec un zèle infatigable, comme Missionnaire Apostolique, à la rechristianisation de la France et à la reconstruction de l'Eglise dans ce pays, essentiellement par la fondation de communautés chrétiennes, de laïques et de religieux, placées sous le patronage de la Vierge Marie. Ses nombreux écrits témoignent de l'action qu'il a menée en tant que Missionnaire Apostolique et le message qu'ils contiennent continue d'inspirer ceux et celles qui se réclament de lui depuis deux siècles, quand a commencé son activité de fondateur, après 1800.

Puisqu'il est mort en 1850, la célébration par la Famille Marianiste du cent-cinquantième anniversaire de sa mort – de son *dies natalis* - a coïncidé avec le Jubilé de l'an 2000 de l'Incarnation du Sauveur, fêté par tous les chrétiens. A cette occasion, la Société de Marie a décidé de réaliser une édition complète, en sept volumes, et sous le titre de *Ecrits et Paroles (EP)*, des écrits et des enseignements du P. Chaminade - à part les huit volumineux tomes de ses lettres, édités au début du XX^e s..

Le 11 mai 1999, la Congrégation pour la Cause des Saints a promulgué un décret reconnaissant un miracle attribué à l'intercession du Vénérable Chaminade : c'était la voie ouverte vers sa béatification, célébrée le 3 septembre 2000, à Rome.

¹ N.B. : Ne figurent pas ici les très abondantes notes qui accompagnent le texte original de la présentation du P. Cárdenas au symposium de Pologne en 1999.

I. HISTOIRE ET USAGE

1.1. Le Règlement de communauté. Fin 1818

La doxologie marianiste - appelons-la ainsi, pour simplifier -, apparaît pour la première fois dans un document de 1818, le premier Règlement des «religieux de Marie» ou «Institut de Marie», que venait de fonder à Bordeaux Guillaume-Joseph Chaminade, en 1817. Cet institut religieux émanait de la section masculine de la Congrégation de l'Immaculée Conception de Bordeaux, fondée en 1801 mais inspirée des Congrégations Mariales des Jésuites, qui existaient à Bordeaux avant la Révolution.

Article 3 du *Règlement des religieux de Marie* :

« A chaque heure pendant le jour et lorsqu'on s'éveillera pendant la nuit, on dira : *Que le Père, le Fils et le Saint Esprit soient glorifiés, etc. .* »

Ce règlement, ainsi que le recueil de prières en usage dans la nouvelle communauté, avaient été rédigés par l'un de ses membres, Jean Lalanne, mais avec l'approbation du P. Chaminade.

a) Remarquons tout d'abord que dans cet article le texte de la doxologie n'est pas cité en entier mais s'interrompt sur un « etc. ». La formule était évidemment bien connue des frères soumis à ce règlement et nous pouvons en déduire qu'ils la pratiquaient depuis un certain temps déjà.

Il en va de même pour une autre oraison jaculatoire, mentionnée de la même façon à l'article précédent du même Règlement :

« 2e. A la fin de chaque exercice spirituel ou temporel, on dira le *Sub tuum* et *Soit faite*, etc. »

Cette dernière formule, *Soit faite...*, était en usage au moins depuis 1804 chez les membres de la Congrégation Mariale et peu de temps après l'approbation de cette dernière par le pape Pie VII. Le Règlement des nouveaux religieux intégrait donc des formules que les Congréganistes utilisaient depuis longtemps. Ils avaient aussi l'habitude d'ajouter à la prière du *Sub tuum* - *Sous votre garde, nous nous réfugions...* - une invocation à l'Immaculée. Le *Manuel du Serviteur de Marie*, que le P. Chaminade avait édité pour eux en 1804, prévoyait, à la suite de l'antienne mariale *Sub tuum...*, l'invocation latine suivante : *Sancta Maria, Mater Dei immaculata, ora pro nobis* - *Sainte Marie, Mère Immaculée de Dieu, prie pour nous !* - Les membres de la nouvelle communauté religieuse, issus de la Congrégation Mariale, connaissaient certainement ces formules par cœur.

Ces différents indices nous permettent de supposer que la doxologie marianiste aussi a été en usage auprès des congréganistes, bien avant 1817, même si nous n'en trouvons pas la preuve noir sur blanc dans les documents du P. Chaminade relatifs à cette fondation.

b) Remarquons en outre que la formule est écrite en français, contrairement à l'antienne mariale citée à l'article 2, le *Sub tuum*, que l'on récitait déjà dans la Congrégation et que les religieux de l'Institut de Marie réciteront habituellement pour conclure chaque exercice de prière communautaire.

Le P. Chaminade utilisait parfois des formules issues de la tradition latine, mais jamais il n'écrivait ni ne composait lui-même en latin. Rien ne prouve que la doxologie marianiste aurait été dite en latin ; au contraire, tout laisse à penser qu'on la récitait en français. Il n'est donc pas impossible qu'elle ait été composée par le P. Chaminade, ou par l'un de ses proches disciples.

1.2. Dans les Règlements et Formulaires de prières vocales des Marianistes

A la suite de ces premières traces, on trouve la doxologie marianiste de manière habituelle dans les Règlements et les *Formulaire*s de prières de la Société de Marie - nom désormais officiel des religieux marianistes. Et d'abord dans le texte manuscrit d'un règlement de communauté, daté de 1843. La doxologie se récite à la fin d'un court exercice de piété que l'on fait pour conclure un

temps de travail ou d'étude. En d'autres termes : on récite le « *Sub tuum praesidium* - Nous nous réfugions sous votre protection, Sainte Mère de Dieu, » etc, -, et on ajoute la doxologie - que le manuscrit cite en entier - : « **Que le Père, et le Fils et le Saint-Esprit soient glorifiés en tous lieux par l'immaculée Vierge Marie** ».

Cette même doxologie conclut, au milieu de la journée, l'Examen Particulier et la prière de l'Angélus, ainsi que, dans la soirée, le chapelet et l'Angélus qui suit.

Remarquons une fois de plus que la doxologie est rédigée en français, contrairement au *Sub tuum praesidium*. Dans les *Formulaire*s imprimés de 1847 puis de 1856, après la mort du P. Chaminade, il en sera de même. Par contre, à partir du *Formulaire* de 1885, la doxologie est rédigée tantôt en français tantôt en latin - : ***Pater et Filius et Spiritus Sanctus ubique glorificentur per Immaculatam Virginem Mariam.***

Faut-il en conclure que la doxologie, dans sa forme originelle, était en latin et, par conséquent, antérieure au P. Chaminade, ses disciples l'ayant simplement traduite en français ? Ce serait aller un peu vite en besogne. D'une part, en effet, nous n'avons pas trouvé trace de cette doxologie dans les *Formulaire*s ou les hymnaires latins en usage aux XVIIIe et XIXe siècles en France. D'autre part, la doxologie en latin apparaît dans le *Formulaire* marianiste de 1885, l'époque où, dans son histoire, la Société de Marie s'internationalise rapidement et est amenée à éditer des *Formulaire*s de prières dans différentes langues. Rien d'étonnant qu'on y ait inclus une traduction latine de la doxologie puisqu'il était alors prescrit de réciter les prières en latin certains jours. Si rien ne nous oblige à attribuer la paternité de la doxologie marianiste au P. Chaminade, rien ne nous l'interdit non plus.

A partir de 1885, la formule de la doxologie ne change plus, ni son usage non plus, comme en témoignent les éditions successives des *Formulaire*s de prières vocales, aussi bien en français qu'en allemand, anglais, espagnol ou italien, jusqu'au milieu du XXe siècle.

Le *Formulaire*... français de 1953 ajoute des considérations sur les indulgences liées à la récitation de la doxologie marianiste (300 jours d'indulgence pour les religieux, les élèves et les affiliés à la Société... Plus loin il est question d'indulgence plénière pour chaque mois, ainsi qu'à l'article de la mort, pour ceux qui ont souvent récité la doxologie au cours de leur vie).

1.3. Fin de l'usage des Formulaire de prières vocales et donc de la doxologie marianiste

Après le concile Vatican II et la révision des constitutions marianistes, les anciens *Formulaire*s de prières vocales en usage dans la Société de Marie ont cessé d'être utilisés et la doxologie marianiste s'est trouvée réduite à l'usage privé. Même si certaines provinces marianistes continuent alors à imprimer des feuillets avec une douzaine de formules de prière de la tradition marianiste, dont notre doxologie, cette dernière n'est plus guère utilisée. Dans certaines communautés, elle n'est même plus récitée quotidiennement dans la prière communautaire.

1.4. Regain d'intérêt pour la doxologie

Ces dernières années, les Marianistes ont manifesté un intérêt nouveau pour leur doxologie. Elle a été mise en musique par plusieurs compositeurs pour être chantée, aussi bien dans les communautés religieuses que dans les Communautés Laïques Marianistes. Sur le même air ont été proposés des textes en diverses langues. L'initiative a été bien accueillie dans plusieurs pays.

Récapitulons :

Nous avons appris, en résumé :

a) que l'usage de la doxologie marianiste remonte à la première communauté de religieux marianistes de Bordeaux, en 1818.

b) qu'à l'origine, la doxologie était probablement en français. A partir de la dernière partie du XIXe siècle seulement, les Marianistes utilisent une version latine de la doxologie, et seulement lorsqu'ils commencent à traduire dans d'autres langues leurs *Formulaire*s de prières.

c) Bien avant la première rédaction des *Formulaires* de prières, les « religieux de Marie » connaissaient par cœur la doxologie en français et l'utilisaient comme oraison jaculatoire.

d) La doxologie mentionne le mystère de l'immaculée conception de Marie. Or l'Institut religieux marianiste est directement issu de la Congrégation mariale que le P. Chaminade a rétablie à Bordeaux. Ne peut-on pas penser que la doxologie a été en usage dans la Congrégation bien avant 1817 et la fondation de la Société de Marie ?

e) Si rien ne prouve absolument que le P. Chaminade soit l'auteur de cette doxologie, on peut cependant penser avec raison qu'elle vient de lui ou de son entourage proche.

f) Cette doxologie a d'abord été utilisée comme une oraison jaculatoire ; les religieux la récitaient à tout moment, au cours de la journée.

- Progressivement elle est devenue la «petite conclusion» récitée à la fin de différents temps de prière ou de travail.

- Elle a aussi remplacé l'invocation à l'Immaculée que les congréganistes avaient coutume de tout temps d'ajouter à la prière mariale du *Sub tuum praesidium*, donc après les derniers mots : *Virgo gloriosa et benedicta* - Vierge glorieuse et bénie !

g) Par la suite, cette doxologie-oraison jaculatoire est également devenue familière aux élèves des collèges marianistes ainsi qu'aux affiliés de la Société de Marie. Elle a été dotée d'indulgences, ce qui signifie qu'elle a été officiellement approuvée et recommandée par la Hiérarchie catholique.

h) Depuis *l'aggiornamento* provoqué par le concile Vatican II, les Marianistes cherchent à renouveler l'intérêt pour leur doxologie en la mettant en musique et en encourageant l'usage par les CLM.

La présente étude de la doxologie marianiste voudrait favoriser ce regain d'intérêt.

II. DOXOLOGIE MARIANISTE et ENSEIGNEMENT du P. CHAMINADE

Au Congrès marial de 1904 à Rome, qui célébrait le cinquantenaire de la définition du dogme de l'Immaculée Conception, le P. Charles Klobb, marianiste, présentait une communication intitulée *Le culte de l'Immaculée Conception dans la Société de Marie et dans les autres œuvres de M. Chaminade*. L'auteur mentionnait, en passant, la doxologie marianiste. Le texte de son intervention a paru dans la revue que lançaient les Marianistes en cette même année : « L'Apôtre de Marie ». Le P. Klobb disait que la doxologie rappelle, en abrégé, la *petite couronne de l'Immaculée*.

Cinquante ans plus tard, en 1954, année du centenaire du même dogme, un autre marianiste, le P. Emile Neubert, présentait à un autre congrès mariologique réuni à Rome une communication intitulée *Raisons de la dévotion spéciale envers le mystère de l'Immaculée Conception dans la Société de Marie*. Glanons chez ces deux mariologues quelques réflexions susceptibles d'éclairer la doxologie marianiste.

Les points à éclaircir sont au nombre de quatre :

1. Que signifie pour le P. Chaminade la gloire due à la Trinité ?
2. De quelle façon, d'après Chaminade, Marie glorifie-t-elle la Trinité par son Immaculée Conception ?
3. En quel sens le congréganiste ou le religieux de la Société de Marie glorifient-ils la Trinité à travers ou grâce à la Vierge Immaculée ?
4. Quelle valeur conserve cette doxologie après la réforme liturgique de Vatican II et les nouvelles expressions de la glorification trinitaire ?

2.1. Que signifie pour le P. Chaminade glorifier la Sainte Trinité ?

Il faut d'abord rappeler que l'axe central, le plus caractéristique de l'enseignement spirituel de G. J. Chaminade, est la foi, une foi qu'il enseigne et qu'il vit. Tous les témoignages s'accordent pour reconnaître en Chaminade un homme de foi. Il a vécu la foi, il n'a pas cessé d'en parler, incitant ses auditeurs à devenir « des personnes de foi ». Ses écrits sur la foi sont très nombreux. Le P. J.-B. Armbruster en a constitué une importante anthologie, dans laquelle sont rassemblés et présentés près de 1300 textes. Le P. Chaminade traite de la foi aussi bien en théologie fondamentale (foi et raison), qu'en théologie dogmatique (le Credo) ou en théologie morale (la vertu de foi), mais il la comprend et la présente surtout comme un principe vital de cheminement spirituel.

La foi, selon le P. Chaminade, est fondamentalement théocentrique, christocentrique et trinitaire ; par un tel enseignement, il se montre en plein accord avec la doctrine de l'école française de spiritualité, dont il se nourrit.

D'autre part, Guillaume-Joseph Chaminade a été éduqué par son frère aîné Jean-Baptiste, prêtre de la Compagnie de Jésus avant sa suppression en France. Son frère lui a inculqué le principe selon lequel il faut tout faire *pour la plus grande gloire de Dieu*, devise qui est restée profondément gravée dans son cœur, comme il le montrera à de très nombreuses occasions. Rendre gloire à Dieu revêt pour le P. Chaminade une grande importance. Parmi les *Notes d'instruction*, qui datent de la première décennie du XIXe siècle, on trouve un enseignement sur l'humilité, pour lequel le P. Chaminade a emprunté à un auteur dont nous ignorons le nom une définition de la *gloire* qui l'a impressionné : « C'est un principe également certain que toute la gloire appartient tellement à Dieu que l'homme ne s'en peut rien attribuer sans une injustice et une usurpation manifeste et sacrilège. explication : L'idée de la gloire le démontre. Qu'est-ce que la gloire ? C'est l'estime accompagnée

de louanges que plusieurs font de l'excellence et des perfections de quelqu'un. Or toutes les perfections se trouvent en Dieu seul et viennent de Dieu seul ; par conséquent toute gloire doit lui être rapportée.

première conséquence du 1er principe : Ne pas se glorifier ...»¹

Comme on le voit, la gloire due à Dieu est développée dans un contexte moral, dans le cadre d'une instruction portant sur une vertu, en l'occurrence, la vertu d'humilité. Nous verrons plus loin comment le P. Chaminade harmonise cette gloire qui n'appartient « qu'à Dieu » avec la gloire rendue à Marie. Mais auparavant, soulignons l'absolue prééminence de Dieu dans la pensée du P. Chaminade.

Le Dieu à qui l'on doit rendre gloire est trine. La Trinité est un thème cher à G.J. Chaminade, lequel, loin d'y voir un sujet de spéculation, fonde sur elle sa spiritualité. De la même époque, on trouve dans les *Notes d'instruction* du P. Chaminade de fréquentes instructions sur la Trinité. En référence à la pratique de l'union à Jésus-Christ - celui-ci étant à la fois centre et point de départ - que le chrétien embrasse par l'esprit et par le cœur - *la foi en Jésus-Christ doit embrasser tout Jésus-Christ, soit par l'esprit, soit par le cœur* -, le P. Chaminade reprend une instruction sur le *Per Ipsum* - *Par le Christ, avec Lui et en Lui* - de la messe. En union avec le Christ Jésus, nous nous mettons à rendre gloire à la Trinité.

Le *Per Ipsum* est également développé dans un autre passage traitant de l'union au Christ dans la prière. Il s'agit d'une de ces *notes* très caractéristique du P. Chaminade, dans lesquelles il précise souvent sa pensée personnelle. Dans la note qui nous intéresse, il se réfère à Jésus-Christ comme médiateur de toute prière, de toute supplique adressée au Père dans l'Esprit. Ce thème devait être important pour lui puisqu'il y revient plusieurs fois au long de sa vie, dans des écrits qui sont de sa propre main, par exemple lorsqu'il rédige la *méthode d'oraison*, en 1818 - l'année de la première référence connue à la doxologie - ; il y recommande l'union au Christ dans l'exercice de l'oraison mentale.

En 1828, influencé alors par Jean- Jacques Olier et par saint Alphonse de Liguori, le P. Chaminade, dans un texte qu'il prépare pour la direction spirituelle de ses religieux, souligne la nécessité de connaître le Christ par la foi : Jésus-Christ est la parfaite gloire du Père. Lorsqu'en 1828 il refond sa *méthode d'oraison mentale*, il développe une fois de plus le *Per Ipsum* de la messe comme thème de méditation et point de départ de l'oraison mentale, et il revient une fois de plus sur la personne du Christ comme le Médiateur qui introduit le croyant dans l'intimité de la Trinité. Le mystère de la Trinité est un thème à approfondir dans la méditation et à accueillir dans la foi.

Récapitulons :

a) L'homme de foi, selon le P. Chaminade, accorde une primauté absolue à la gloire due à Dieu seul. Ce n'est qu'en se maintenant dans une constante et radicale humilité qu'il est possible à l'homme de vivre véritablement sa foi, en agissant en toutes choses pour procurer à Dieu la plus grande gloire.

b) Dieu est Trinité : Père, Fils et Esprit Saint. Par Jésus-Christ, le Fils, et dans l'Esprit Saint, l'humanité rend au Père tout honneur et toute gloire. Selon le P. Chaminade, le croyant entre dans le dynamisme de la gloire intra-trinitaire en s'unissant au Christ. Notre prière, aussi bien de louange que de supplication, monte à Dieu par Lui, avec Lui et en Lui ; et par Lui, elle parvient jusqu'à la Trinité elle-même. Être homme de foi, c'est tout faire, à tout moment, pour la gloire de la Très Sainte Trinité.

2.2. Comment, selon le P. Chaminade, Marie glorifie-t-elle la Trinité par son Immaculée Conception ?

C'est justement dans le contexte trinitaire que G.-J. Chaminade va situer la personne de Marie Immaculée. Dans leurs interventions respectives aux congrès mariologiques de 1904 et de 1954, les PP. Ch. Klobb et E. Neubert ont expliqué le sens de la dévotion du P. Chaminade à l'immaculée et ce que pouvait signifier l'Immaculée pour le Missionnaire Apostolique qui désirait rechristianiser la France ; mais ils ne s'attachèrent pas à montrer quelle valeur représentaient pour leur Fondateur les liens que l'Immaculée Conception pouvait avoir avec les trois Personnes de la Sainte Trinité.

Moins soucieux de spéculation théologique que de mission, le P. Chaminade était habité par la seule passion d'aimer et de servir Marie ; mais comme, en même temps, il désirait la connaître toujours mieux, la réflexion sur le mystère de Marie ne pouvait le laisser indifférent. De fait, dans ses écrits il en traite et il étudie la question. Comme nous l'avons dit plus haut, dans les dix premières années du XIXe siècle, à l'époque où il restructurait la Congrégation à Bordeaux, le P. Chaminade avait le souci de l'instruction permanente des congréganistes de l'Immaculée; dans ce but, il a recherché ce qu'il pouvait trouver de meilleur dans la théologie spirituelle et dans l'éloquence sacrée de l'époque. Il nous laisse de très nombreuses notes de lecture, et quantité d'ébauches de sermons et de conférences, qui révèlent ses préférences et constituent la matière première de ses synthèses ultérieures. Nous avons de cette époque quelques fragments autographes du P. Chaminade sur l'Immaculée, des idées qu'il a précisément développées dans les conférences et les sermons destinés à la Congrégation, laquelle était précisément placée sous le patronage de Marie Immaculée.

2.2.1. Première créature du Dieu Trine, l'Immaculée révèle le mystère de la sainteté de Dieu lui-même

A de nombreuses reprises, le P. Chaminade assura la prédication ou l'instruction à l'occasion de la fête de l'Immaculée Conception, Patronne de la Congrégation. Les *Notes d'instruction* conservent plusieurs brouillons de ses sermons, rédigés d'une façon très informelle, comme des résumés ou des aide-mémoire à l'occasion de la prestation orale. Même sous cette forme, ces notes révèlent combien ses paroles pouvaient être enflammées. Une de ces notes évoque, par exemple, la Trinité déclarant, au pluriel : «*Faisons l'homme*» et tout de suite vient le développement oratoire suivant : Marie Immaculée, sortie des mains [de la Trinité], n'a pas perdu la sainteté dont cette dernière l'a revêtue lorsqu'elle l'a créée ; au contraire, Marie révèle à tous la sainteté de Dieu lui-même. Elle brille de sainteté, révélant ainsi qu'elle a été créée par la sainte Trinité.

« *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance* » (Gn 1, 26). Le premier ouvrage de la Divinité sort de leurs mains, pur et sans tache, rempli de grâce et tout brillant de la justice originelle. Voilà cette ressemblance que lui imprime le Dieu de la sainteté... Et Marie : *Ipse creavit*, etc. La conception de Marie est, à proprement parler, le mystère de la sainteté de Dieu.

Mystère de la Sainteté de Dieu :

1. parce que dans ce mystère, Dieu y tait éclater spécialement sa haine pour le péché, 2. son estime et son amour pour la justice et l'innocence. [...]

Assuérus veut manifester sa puissance à l'égard d'un sujet qui lui a sauvé la vie et il ne trouve rien de plus grand que de le faire revêtir de sa pourpre, etc. Dieu [ne trouve rien de plus grand que] de faire rejaillir les traits de sa sainteté infinie, etc. Paraphrase de ces paroles : *Viens, tu es toute belle et il n'y a pas de tache en toi Viens, ma chérie, viens, tu seras couronnée, viens du Liban* » (Ct 4, 7-8) ?²

² Id., p. 395-396.

2.2.2. *L'Immaculée, demeure de la Trinité*

Dans le *Petit Office de l'immaculée Conception* que récitait le P. Chaminade depuis son enfance à Mussidan, et qu'il transmet ensuite aussi bien à la section masculine de la Congrégation de Bordeaux qu'aux religieux marianistes, Marie est appelée *Temple de la Trinité* dans l'hymne de Sexte. Le P. Chaminade aimait cette image ; on a conservé des notes qu'il a prises chez un auteur non identifié en préparant des sermons sur l'Immaculée. Ces notes nous présentent l'Immaculée comme demeure de la Trinité, à partir de la vision de *l'Apocalypse* (21, 1-2): «*Et moi, Jean, etc.* »

C'est l'empirée, c'est la demeure de la Sainte Trinité. « *Qui demeure dans la charité, demeure en Dieu et Dieu en lui...* » (I Jn 4, 16). Aussi, aussitôt que saint Jean voit Marie : « *J'ai vu un ciel nouveau et une terre nouvelle. En effet, le premier ciel et la première terre s'en sont allés, etc.* » (Ap 21, 1)³

Dans le même sens, le P. Chaminade emprunte avec bonheur à l'éloquence sacrée de son époque le thème de l'Immaculée considéré à partir d'une citation du livre des *Proverbes* : « *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voies.* » (Pr 8, 22).⁴ Habitée par la Très Sainte Trinité dès l'origine, toute sainte, Marie est comme l'image et la réalisation parfaite des effets de la grâce dans nos cœurs.

2.2.3. *L'Immaculée comme la Jérusalem qui descend du Ciel, parée comme une épouse*

Dans le même registre symbolique, le P. Chaminade, pour une autre instruction inspirée de la même vision johannique de *l'Apocalypse*, décrit Marie Immaculée comme la Jérusalem nouvelle. Cette dernière est également épouse. Il en est de même pour Marie, qui vit avec la Trinité une triple relation, bien connue : elle est Fille du Père, Mère du Fils et Epouse de l'Esprit Saint.

« *Et moi, Jean, je vis la Cité sainte, la Jérusalem nouvelle, qui descendait du ciel d'auprès de Dieu, prête comme une épouse qui s'est parée pour son époux. Et j'entendis une voix forte, venant du trône, qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes, et il habitera avec eux. Et eux seront son peuple, et Dieu lui-même avec eux, sera leur Dieu* » (Ap 21,2-3).

C'est la sainte cité de Jérusalem, symbole de Marie comme centre et abrégé de toutes les merveilles du Tout-Puissant : en elle se sont opérés les plus grands mystères. Marie est l'abrégé de toutes les grâces, des merveilles, des dons, des excellences des Eglises militante et triomphante... Cité des élus, bâtie sur le haut des monts, sur la sainte montagne de Sion... nouvelle Jérusalem.

Nouvelle, parce que toutes ses vertus sont nouvelles et sont pour les Saints une nouvelle merveille. Nouvelle : les clameurs, les oracles et les promesses des anciens Pères, des Prophètes et des Patriarches s'accomplirent et renouvelèrent. Nouvelle, par le nouvel ordre de la grâce. Nouvelle, parce qu'elle entre au monde, triomphant du démon. Aussi : *descendant du ciel, d'auprès de Dieu*, du ciel de l'entendement et des dispositions éternelles de Dieu, par participation, etc. Aussi : Fille du Père : *Prête comme une épouse*, etc. : Marie étant l'épouse singulière et la Mère de Dieu, devait être ornée de toutes sortes de grâces et exempte de tout péché en sa conception. *Qui est celle-ci ?* (Ct 6,9). Elle descendit ornée et enrichie pour Dieu qui lui donna tout ce qu'il voulut, et lui voulut donner tout ce qu'il put, et lui put donner tout ce qui n'était pas de l'être de Dieu.⁵

Marie est la cité de Dieu dans laquelle la Trinité a réalisé l'alliance d'une paix éternelle et à laquelle elle a donné des portes de miséricorde éternelle :

« *On a dit de toi des choses glorieuses, ô Cité de Dieu* » (Ps 87(86) 3), Cité de Dieu dans laquelle Dieu fait sa demeure et en laquelle il a passé l'alliance d'une paix éternelle... *Le cours du fleuve réjouit la Cité de Dieu* » (Ps 45,6).

« *Viens et je te montrerai l'épouse de l'Agneau... Et il me montra la Cité sainte, Jérusalem,*

³ *Ecrits et Paroles II*, p. 397-398.

⁴ Plusieurs passages dans *Ecrits et Paroles II*, en particulier p. 269.

⁵ *Ecrits et Paroles II*, p. 398-399.

qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu. Elle avait la gloire de Dieu et sa lumière était semblable à une pierre précieuse, à une pierre de jaspe brillante comme du cristal... » (Ap 21, 9-11). Marie, comme un cristal, reçoit la lumière du soleil, et paraît semblable à lui. Mais le jaspe cristallin a quelques ombres, parce qu'elle est fille d'Adam et pure créature. [...] 1. Cité des élus. 2. Cité de refuge...

1) Facile accès de cette cité de refuge... Douze portes, trois à l'Orient... 2) Force de cette cité, hauteur de ses remparts... Chacune des Personnes de la Sainte Trinité lui donne une porte répondant à chaque partie du monde... Portes de la miséricorde de Marie... toujours ouvertes : « *Et ses portes resteront ouvertes le jour, car il n'y aura pas de nuit...* » (Ap21, 25), où les trésors du ciel tiennent leur bureau, sans aucun égard de temps, de lieu, d'âge ni de sexe... »⁶

2.2.4. Alliance de l'Immaculée avec la Très Sainte Trinité

La citation précédente contient une allusion à Marie comme cité de l'alliance. Le terme « alliance » est un mot-clé des écrits du P. Chaminade. Il l'emploie fréquemment lorsqu'il veut expliquer les relations interpersonnelles dans le plan du salut.

Marie vit l'alliance d'une façon privilégiée. On trouve cette intéressante perspective dans des notes qu'il a prises en vue d'instructions sur saint Joseph, notes qui, même si elles ne nomment pas explicitement Marie comme l'Immaculée, se réfèrent cependant à sa triple relation de fille, mère et épouse, que le P. Chaminade perçoit dans son immaculée conception. Saint Joseph, en faisant alliance avec Marie, entre également, pour sa part, dans une alliance avec la Trinité.

« Quel don de prudence il dut recevoir pour que le Seigneur pût établir ainsi le chef de sa famille, de son Fils et de sa Fille, de Jésus et Marie. Mais quel honneur d'entrer ainsi en alliance avec la famille du Père céleste, de devenir la troisième personne de la trinité créée ! Saint Joseph entre dans une alliance proprement dite avec la famille divine ; en devenant l'époux de Marie, il sera compris désormais sous le nom de la sainte Famille. [...] Quelle ineffable alliance que celle de Marie avec l'adorable Trinité ! Elle engendre dans le temps celui qui est engendré éternellement et qui devint réellement son Fils. Cette Vierge, Mère du Fils, est fille du Père éternel parce que l'alliance qu'elle contracte avec le Père vient de son alliance avec le Fils qui, en naissant de Marie, ne cesse pas d'être toujours engendré dans le sein du Père éternel. Marie a une autre alliance avec le Père, comme sa fille, parce qu'elle est épouse du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils. Saint Joseph, comme époux de Marie, entre dans toutes ces alliances. »⁷

Le P. Chaminade sera toujours fidèle à cette explication de l'alliance que Marie contracte avec la Trinité. Vers la fin de sa vie, en 1843, alors que, très âgé, il allait parler de la foi et du Credo au noviciat de Sainte-Anne, il recourait de nouveau au terme « alliance » pour situer la place de Marie dans la foi, ainsi que de la foi en Marie, telle qu'elle s'exprime dans le Magnificat :

« Marie est Mère de Dieu, parce que celui qu'elle a engendré, allaité, nourri, était Dieu. Croyez-vous que ce soit une grande dignité que celle de Mère de Dieu ? Cherchez l'origine de la Ste Vierge : Elle a été tirée du néant, mais tirée du néant pour être Mère de Dieu. Elle était destinée de toute éternité pour être Mère de Dieu ; pour être exempte de tout péché à cause de Jésus-Christ qui devait naître d'elle. Alors est-ce qu'il n'y a pas une révérence, un respect, une considération due à la mère de Dieu ? Croyez-vous que la Ste Vierge soit sans considération aux yeux de son Fils ? Il faudrait être sans raison pour ne pas le comprendre. - Elle n'était pas Dieu, mais comme créature sa dignité ne pouvait pas aller plus loin. En devenant Mère de Dieu, de Jésus-Christ, Fils de Dieu, elle devient fille de Dieu le Père par une alliance véritable ; de manière que par cette alliance, par sa maternité divine, elle devient fille de Dieu le Père, adoptée par la nature de l'alliance qu'elle contracte avec lui. Etes-vous étonné qu'elle soit médiatrice entre Jésus-Christ et les hommes ? Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, a voulu pour cela qu'elle fût mère de miséricorde. Jésus-Christ ne s'est

⁶ *Ecrits et Paroles II*, p. 377-378.

⁷ *Ecrits et Paroles II*, p. 446-447.

incarné que par miséricorde. Alors la Ste Vierge est mère de miséricorde et n'est que mère de miséricorde ».⁸

Ces textes sont importants si l'on considère que le mot « alliance » occupe une place toute particulière dans la spiritualité de consécration-alliance du P. Chaminade. Ils peuvent aussi ouvrir une riche perspective à la doxologie marianiste, lorsque nous l'utilisons comme renouvellement de notre alliance avec Marie et avec la Trinité.

2.2.5. L'Immaculée, glorifiée à l'Assomption

Il faut être humble de cœur ; c'est là pour Jésus-Christ un précepte essentiel, car l'humilité est la seule manière d'en finir avec le péché en vue de contempler la gloire de Dieu. Dans sa propre vie, Jésus a vaincu le péché en s'abaissant - par sa *kénose* - avant d'entrer dans la gloire, dans laquelle il a entraîné avec lui les hommes rachetés. Marie Immaculée a suivi le chemin tracé par le Christ ; elle a triomphé en Christ de l'orgueil né du péché d'Adam et Eve par son *fiat* et aussi par sa participation à l'abaissement, à l'humiliation vécue par le Christ.

« Entrons dans les sentiments de Jésus-Christ et de Marie : « *Ayez en vous les mêmes sentiments dont était animé le Christ Jésus* » (Ph 2, 5). De là, apprenons l'humilité. Une Mère de Dieu humble, un Dieu anéanti, quelles leçons pour nous ! Sans humilité, il n'y a ni christianisme, ni religion, puisque sans humilité, il n'y aurait pas même d'incarnation, ni d'homme-Dieu ».⁹

Bien que l'Immaculée ne porte pas sur ses épaules le mortel héritage d'Adam, elle participe cependant intensément à la mort du Christ, à son abaissement, à sa *kénose*. Puis, par son Assomption, elle est glorifiée avec Jésus-Christ.

« Quelle est la gloire de Marie ?

1. Une gloire d'élévation et d'excellence.
2. Une gloire de puissance et d'autorité.
3. Une gloire de vénération et d'hommage. Massillon remarque trois sortes d'abaissements dans la vie de Marie : un abaissement 1) de privation, 2) de dépendance, 3) de confusion et de mépris. Chacun de ces abaissements correspond à une des trois espèces de gloire. Ainsi voyons-nous vérifié cet oracle : « *Qui s'abaisse, sera élevé* » (Lc 14, 11b). Mais pour Marie, nous savons que c'est le plus profond abaissement, la plus parfaite humilité : par conséquent le plus haut degré de gloire ».¹⁰

Marie est justement glorifiée pour son humilité de servante du Seigneur, qui glorifie Dieu dans le *Magnificat*. Pour G.-J. Chaminade, lorsque l'homme reconnaît cette glorification de Marie Immaculée, laquelle procède entièrement de Dieu, il ne fait que rendre gloire à la Trinité, qui a fait en Marie de grandes choses.

2.2.6. L'Immaculée et l'eschatologie

Pour le P. Chaminade, l'immaculée est la Femme promise du Protévangile de la Genèse, quand Dieu y annonce: « *Je mettrai une hostilité entre toi et la femme* » (Gn 3, 15). Sa vie durant, le P. Chaminade a parlé de ce thème et cité ce passage biblique. Pour lui, cette mission confiée par la Trinité à l'Immaculée est encore d'actualité pour l'Eglise. La foi en ce rôle que la Providence assigne aujourd'hui à Marie est à l'origine même du charisme chaminadien. Qu'il nous suffise de citer comme exemple un extrait de la lettre du 24 août 1839, un document important de la pleine maturité du Fondateur :

« La puissance de Marie n'est pas diminuée. Nous croyons fermement qu'elle vaincra cette hérésie [l'indifférence religieuse] comme toutes les autres parce qu'elle est, aujourd'hui comme

⁸ Notes de retraite, III, p. 557.

⁹ *Ecrits et Paroles* II, p. 282.

¹⁰ *Ecrits et Paroles* II, p. 299.

autrefois, la Femme par excellence, cette Femme promise pour écraser la tête du serpent ; et Jésus-Christ, en ne l'appelant que de ce grand nom, nous apprend qu'elle est l'espérance, la joie, la vie de l'Eglise et la terreur de l'enfer. À elle donc est réservée de nos jours une grande victoire ; à elle appartient la gloire de sauver la foi du naufrage dont elle est menacée parmi nous. »¹¹

Cette conviction que Marie Immaculée est la Femme annoncée pour triompher du serpent revêt une importance particulière dans les dernières années de la vie du P. Chaminade, alors qu'il traverse un conflit très pénible qui l'oppose aux membres de son conseil. Il vit ce conflit à la lumière de la grande bataille apocalyptique qui se déroule dans le ciel, avec la victoire finale de la Femme, c'est-à-dire de l'Immaculée. La dernière série de conférences qu'on l'a autorisé, comme à regret, à donner au noviciat Sainte-Anne de Bordeaux, aura comme thèmes principaux le *Credo* et le *Magnificat*, sommet et synthèse de son itinéraire spirituel.

2.2.7 Les fragments que Chaminade nous a laissés sur l'Immaculée

Les autres notes laissées par Chaminade sur l'Immaculée Conception de Marie sont plutôt orientées dans un sens moral : il voit Marie comme un modèle, pour les hommes, de la victoire sur le péché et de la fidélité à la grâce. Certaines notes traitent du fondement biblique du privilège de la Conception Immaculée de Marie, même si ce dernier n'est pas proposé aux fidèles comme un article de foi. Par contre, aucun de ces textes ne contient de référence explicite à Dieu ni à la Trinité.

2.3. En quel sens le congréganiste ou le religieux de la Société de Marie glorifient-ils la Trinité à travers ou grâce à la Vierge Immaculée ?

2.3.1. Le Congréganiste

Nous avons parlé de l'alliance de Marie Immaculée avec chacune des personnes de la Très Sainte Trinité ainsi qu'avec son époux, saint Joseph. Par sa consécration à Marie, le congréganiste a contracté une alliance avec l'Immaculée. Cette alliance n'est évidemment pas une alliance sponsale mais plutôt une alliance filiale. Celui qui est engagé par cette consécration-alliance devra donc adopter une conduite qui rende gloire à Marie.

Dans l'édition 1804 du *Manuel du Serviteur de Marie*, le directeur de la Congrégation l'expliquait en ces termes :

« Une consécration sincère au culte de la très pure Marie forme entre la personne qui se consacre et la Vierge Immaculée qui reçoit cette consécration une alliance véritable. D'une part, l'auguste Marie reçoit sous sa puissante protection ce fidèle qui se jette entre les bras de sa tendresse maternelle, et elle l'adopte pour son enfant. D'autre part, le nouvel enfant de Marie contracte avec son auguste Mère les obligations les plus douces et les plus aimables [...]. L'enfant de cette divine Mère se gardera bien d'entrer en rien qui puisse blesser ses intérêts. Quelle contradiction n'y aurait-il pas entre une consécration véritable et une conduite contraire aux intérêts de sa gloire ? »¹²

Sur ce point l'enseignement du P. Chaminade n'a jamais varié. Ainsi, vingt ans après cet écrit, dans une conférence faite devant des hommes de la Congrégation, c'est-à-dire devant des personnes ayant fait cette consécration-alliance avec Marie, il parle en ces termes de l'alliance de Marie avec la Trinité :

« Trois caractères de leur dévotion à la Sainte Vierge. 1. Haute et amoureuse estime des perfections de la bienheureuse Vierge Marie. Pour nourrir cette haute et amoureuse estime, il faut considérer souvent les trois éminentes et singulières prérogatives de Marie, ou ses trois alliances avec l'adorable Trinité. Elle est la fille chérie du Père éternel, la Mère du Verbe Incarné, Notre Seigneur Jésus-Christ, et l'épouse du Saint-Esprit. Chacune des adorables personnes accordant à Marie quatre faveurs signalées ; on peut se représenter la réunion de ces douze faveurs comme les

¹² G.-J. Chaminade, *Lettres*, V, n°1163, p. 73-74.

¹² *Ecrits et Paroles* I, p. 86-87.

douze étoiles dont elle est couronnée. »¹³

Par sa fidélité à l'alliance avec Marie Immaculée, le congréganiste rend donc à Marie une gloire qui rejaillit sur la gloire rendue à la Trinité.

2.3.2. *Le religieux marianiste*

Le thème de cet engagement à rendre gloire à Marie et à glorifier ainsi la Trinité est à nouveau développé par le P. Chaminade auprès des religieux de l'institut qu'il a fondé.

Avant la fondation d'ordres religieux au sens plein du terme, G.-J. Chaminade a accompagné une série d'essais de vie religieuse dans le monde, dans lesquels une série de laïcs, individuellement ou en groupe, ont pris des engagements équivalents à des vœux de religion. Le jour de Pâques 1816, un groupe de congréganistes, quinze jeunes hommes, prononce une formule d'engagement qui mentionne dans une même phrase la Trinité et l'Immaculée, une formule très proche de la doxologie marianiste : « Au nom de la Sainte Trinité, pour la plus grande gloire de Dieu, et sous la protection de l'auguste Vierge Marie Immaculée, nous, frères en Jésus-Christ, désirant réunir nos efforts pour concourir ensemble à notre sanctification et à la multiplication des serviteurs de notre bon et souverain Maître, avons fait entre nous les conventions suivantes : [...] »¹⁴

Lorsque, au mois de mai 1817, se présente au P. Chaminade le jeune Jean-Baptiste Lalanne, membre de la congrégation (lui qui rédigera plus tard le *Règlement* dans lequel apparaît pour la première fois notre doxologie), le postulant expose à son directeur son désir d'entrer dans la vie religieuse, Chaminade réagit avec beaucoup d'émotion :

« Mettons-nous sous la protection de Marie Immaculée, à qui son divin Fils a réservé la dernière victoire sur l'enfer. Soyons, mon enfant, dit-il enfin avec un enthousiasme qui ne lui était pas ordinaire, soyons, dans notre humilité, le talon de la Femme. »¹⁵

Plus intéressantes encore sont les conférences qu'il donna sur l'alliance avec Dieu et avec Marie à l'occasion des retraites prêchées pour la première fois aux congréganistes qui avaient décidé de donner à leur consécration sa plénitude en embrassant l'état religieux. La même communauté marianiste inclura, un an plus tard, dans son premier règlement, l'obligation de répéter tout au long de la journée la doxologie marianiste. Le P. Chaminade aborde en outre, dans une de ces conférences, la question de savoir comment convergent la gloire réservée exclusivement à Dieu et celle qui est rendue à Marie.

« Cette alliance étroite et particulière avec la Très Sainte Vierge est un des caractères propres de l'institut. On y trouve, comme dans notre alliance avec Dieu, le choix, l'engagement, la société qui en font une alliance parfaite. 1. Choix [...] 2. Engagement. A quoi sommes-nous engagés ? A l'honorer de tout notre pouvoir : étendre son culte, persuader de toutes parts la confiance et la dévotion envers elle. Ne craignons pas que la gloire de Dieu soit diminuée ni d'exciter sa sainte jalousie. Jésus-Christ aime tendrement sa Mère, et nous ne saurions faire aucune chose qui lui soit plus agréable que de l'aimer et de l'honorer comme il le fait lui-même [...]. 3. Société... »¹⁶

Vers la fin de sa vie, en 1839, après avoir reçu de Rome le décret d'approbation des deux ordres religieux fondés par lui, le P. Chaminade rédige une importante lettre aux prédicateurs des retraites de 1839, avec un message destiné à tous ses religieux, dans lequel il réaffirme que celui qui s'est consacré à Marie doit tout faire pour la gloire de l'Immaculée :

« C'est en son Nom et pour sa gloire que nous embrassons l'état religieux ; c'est pour la faire connaître, aimer et servir, bien convaincus que nous ne ramènerons les hommes à Jésus que par sa très sainte Mère, parce que nous croyons, avec les saints Docteurs, qu'elle est toute notre espérance,

¹³ Id., p 598.

¹⁴ Id., p. 537.

¹⁵ E.P. V, p. 347-348.

¹⁶ E.P. V, p. 358.

Tota ratio spei nostrae, notre Mère, notre refuge, notre secours, notre force et notre vie. »¹⁷

Nous comprenons donc que pour le P. Chaminade, la profession religieuse dans l'Institut qu'il a fondé est une forme spécifique de consécration à Marie Immaculée, par laquelle, en honorant Marie d'une façon particulière, on rend gloire à la Trinité.

2.3.3. Comment concilier la gloire due à « Dieu seul » avec la gloire rendue à Marie et comment la Trinité peut-elle être glorifiée « par » Marie ?

La doxologie marianiste dit, en effet, que le Dieu trinitaire est glorifié « par » Marie. Mais G.-J. Chaminade parle souvent de rendre gloire à Marie ou bien de faire quelque chose *pour la plus grande gloire de Marie*. Que Marie elle-même soit la gloire de la Trinité est bien établi aux yeux du P. Chaminade. A la suite de saint Bernard, il explique aux premiers congréganistes que c'est en Marie Immaculée que la Trinité trouve sa gloire.¹⁸

Dans le texte sur l'alliance avec l'Immaculée que nous avons lu à l'instant, et dont nous reprenons un passage, le P. Chaminade veut convaincre ses disciples de la compatibilité entre la gloire rendue à Marie et celle qui est due à Dieu seul. En réalité Marie est glorifiée par son propre Fils, et nous, en la glorifiant, nous glorifions ce même Fils, et par conséquent la Trinité entière.

« A quoi sommes-nous engagés ? A l'honorer de tout notre pouvoir : étendre son culte, persuader de toutes parts la confiance et la dévotion envers elle. Ne craignons pas que la gloire de Dieu soit diminuée et d'exciter sa sainte jalousie. Jésus-Christ aime tendrement sa Mère, et nous ne saurions faire aucune chose qui lui soit plus agréable que de l'aimer et de l'honorer comme il le fait lui-même ».¹⁹

Ainsi donc, pour le P. Chaminade glorifier Marie, agir pour la plus grande gloire de Marie - qui, bien évidemment n'est pas Dieu mais est toute comblée de Dieu - c'est une manière particulière, celle des consacrés à Marie, de rendre gloire à Dieu. Nous pouvons donc dire que « par » la gloire rendue à Marie, nous rendons gloire à la Très Sainte Trinité.

G.-J. Chaminade a le plus grand souci de l'orthodoxie de sa théologie et il est très attentif aux nuances : il est évident pour lui, par exemple, qu'une distance incommensurable sépare la Trinité de Marie. Il est cependant capable de faire de sa propre vie une synthèse parfaitement harmonieuse. La formule la plus belle et la plus émouvante du P. Chaminade est, sans conteste, celle qui ouvre son testament, rédigé à un moment de grande souffrance pour lui, cinq mois avant sa mort, alors qu'il avait 88 ans. Condamné à une terrible solitude, le P. Chaminade a décidé de ne laisser à ses fils spirituels aucun bien matériel : les maisons qui sont à son nom, et dont ils espèrent plus ou moins hériter, seront pour les Hospices de Bordeaux. Il souhaite, par contre, leur léguer, à eux qui l'ont mis à l'écart, une brève et courageuse « instruction » spirituelle, comme il en a l'habitude, qui soit autant dogmatique que morale et prophétique. Dans ce but, il se rend chez le notaire, le 8 août 1849. Quelqu'un doit l'accompagner car il peut à peine marcher ; il est, de plus, devenu presque aveugle et ne peut même plus signer. Il a certes beaucoup de difficulté à parler, mais ce qu'il est résolu à dire, à dicter, est le résumé de toute sa spiritualité, le condensé de la foi qu'il a au fond de son cœur, du *Credo* dont s'est nourrie sa méditation tout au long de sa vie. Dans ce *Credo* trinitaire qu'il a fait sien, dans lequel il se considère complètement impliqué, immergé, l'Immaculée occupe la place d'honneur. Il a voulu commencer son testament par cette profession de foi, exprimée dans cette circonstance si particulière.

La confession de foi que le Père Guillaume-Joseph Chaminade place en tête de son dernier testament, synthèse admirable du *Credo* et du *Magnificat*, constitue peut-être le meilleur commentaire possible de la doxologie marianiste :

¹⁷ *Lettres*, V, n°1163, p. 75.

¹⁸ Cf. E.P. I, p. 83.

¹⁹ E.P., V, p. 358.

« Au nom de Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Au nom du Père qui m'a créé, du Fils qui m'a racheté de son sang, de l'Esprit Saint qui m'a donné l'abondance de ses grâces, sous l'invocation de la très sainte Vierge Immaculée, Mère de Jésus-Christ, mon Sauveur, et son auguste époux saint Joseph, moi, Guillaume-Joseph Chaminade, prêtre quoique indigne de l'Eglise catholique, dans le sein de laquelle ayant toujours vécu, j'ai le vœu formel, la volonté expresse d'y mourir par la grâce de Jésus-Christ, ai fait mon testament... ».²⁰

2.4. Sens de cette doxologie pour se renouveler dans la gloire due à la Trinité

Le fidèle, plongé dans la dimension du temps et dans celle de l'espace, désire, par la récitation de la doxologie marianiste, renouveler sa vie de consécration-alliance pour approcher la manière dont Marie l'a vécue, car dans sa petitesse elle a su glorifier le Dieu un et trine auquel elle était unie par une alliance toute spéciale.

2.4.1. Dans le temps

L'union à Marie se vit tout spécialement dans la liturgie quotidienne et dominicale. Au cœur de l'Eucharistie, le *Per Ipsum - Par lui, avec lui et en lui...* -, comme nous l'avons déjà dit, nous unit à la Sainte Trinité, renouvelle notre alliance avec elle, et dépassant notre condition présente, nous fait déjà entrer dans un état de louange trinitaire perpétuelle, éternelle.

La liturgie n'est pas toute la vie du croyant et ne remplace ni l'oraison ni l'engagement. Ce qui est vécu dans la liturgie est approfondi, renouvelé dans l'oraison quotidienne. Le P. Chaminade lui-même explique, dans les différentes versions qu'il a rédigées de sa méthode d'oraison, comment, dans cet exercice, nous vivons la quotidienneté de notre union au Christ, dont, bien évidemment, Marie n'est pas absente, puisque l'Eglise nous autorise à recourir à son intercession, comme à celle des autres saints :

On s'unit à Jésus-Christ pour prier par Lui, avec Lui, en Lui. Cependant si la prière s'adressait à Jésus-Christ lui-même, on le prierait alors par quelques-uns des mystères accomplis dans sa sainte humanité. Nous le prions aussi par notre Médiatrice, l'auguste Marie. On invoque aussi bien utilement la protection des Saints. Les litanies des Saints sont approuvées par l'Eglise ».²¹

Au-delà de la liturgie et de l'oraison, l'union au Christ doit comporter une transformation, doit conformer au Christ la vie elle-même, en agissant dans nos diverses tâches quotidiennes. Pour le P. Chaminade, cet esprit de conformation au Christ se renouvelle par la répétition d'"actes de foi", lesquels maintiennent l'âme dans un esprit de foi :

« de l'exercice de la foi. Cet exercice consiste à multiplier toujours plus chaque jour les actes de foi, d'esprit et de cœur, en la forme enseignée par les Apôtres, en concevant, c'est-à-dire, des sentiments de foi, de confiance et d'amour. »²²

La doxologie est donc un acte de foi qui résume le *Credo* des apôtres, et nous devons la réciter en y appliquant tout notre esprit et tout notre cœur, la répéter avec des sentiments de foi, d'espérance et d'amour. Réciter, répéter la doxologie nous renouvelle dans notre conformation au Christ et crée en nous l'esprit d'humilité qui rend gloire à Dieu.

S'adressant à la nouvelle supérieure des Filles de Marie, le P. Chaminade lui parle de l'importance qu'a pour ses religieuses le fait de vivre la foi tout au long de la journée afin de renouveler sans cesse leur vie consacrée en travaillant à se conformer au Christ :

« Si toutes [les Filles de Marie] essayent de se préparer à l'oraison en se remettant souvent dans la journée en la présence de Dieu par de bons actes de foi, si elles essayent de faire dans la journée des actions de foi toute pure, la réforme ne tardera pas à s'introduire ; [...] puisqu'elles ont

²⁰ *Lettres*, VII, p. 699.

²¹ *Ecrits d'Oraison*, p. 405.

²² *Ecrits de Direction*, I, p. 374.

toutes le même motif de la gloire de Dieu et de la sanctification des âmes. »²³

Le P. Chaminade pense qu'à travers ces actes de foi répétés tout au long de nos journées, nous nous approchons progressivement du précepte qui demande d'adorer le Seigneur toujours et continuellement, ou bien, comme Jésus nous l'a enseigné, de *toujours prier sans jamais nous décourager* (Lc 18, 1b). Il l'expliquait en ces termes aux novices marianistes de Sainte-Anne, à la fin de sa vie :

« *Le Seigneur ton Dieu tu adoreras et lui seul tu serviras* » (Dt 6, 13). Ce précepte souffre-t-il des exceptions, au moins pour un temps ? Est-on obligé de l'accomplir toujours et toute la vie ? - Si Dieu avait excepté quelque temps il l'aurait dit. Depuis mon réveil jusqu'à mon coucher et même lorsque je m'éveille dans la nuit, je dois adorer Dieu ; je dois même prendre des précautions pour dormir d'un sommeil léger afin d'avoir l'esprit moins assoupi, plus libre pour adorer Dieu. Adorez Dieu toujours, tant que vous le pourrez. Notre Seigneur l'explique d'une manière plus forte que cela n'avait été avant lui : *Il faut toujours prier et ne jamais cesser de prier*.

Est-il possible de prier toujours ? Si la prière de bouche n'est pas toujours possible, cela doit être dans le sentiment du cœur et selon toute la possibilité qu'on en a. Notre Seigneur seul a toujours prié et après lui la Ste Vierge a été de toutes les créatures celle qui a le mieux imité ce divin modèle.

Pourquoi cet ordre d'adorer doit-il toujours exister ? Parce que Dieu est toujours Dieu, il est immuable, il mérite toujours d'être adoré autant qu'il en donne les forces. Chacun a sa mesure de grâces et doit correspondre à toute cette mesure. Non seulement il faut correspondre à la grâce mais à toute l'étendue de la grâce. Quand je sers Dieu, que je travaille pour lui, puis-je cesser de l'adorer ? Non, il faut travailler en adorant, marcher toujours en la présence de Dieu. »²⁴

Ainsi donc, en récitant de l'esprit et du cœur la doxologie tout au long de la journée, celui qui s'est consacré à Marie renouvelle sa consécration-alliance avec Marie et se maintient dans un état d'union à Jésus-Christ afin de rendre gloire continuellement au Dieu un et trine.

2.4.2. Dans l'espace : une vie ouverte à la mission universelle : « en tout lieu »

Bien sûr, le congréganiste marianiste, pas plus que le religieux marianiste ne rend gloire à Dieu par l'Immaculée du simple fait qu'il répète des actes de foi et des formules doxologiques ; il faut qu'il le fasse également par une authentique vie consacrée, une vie de missionnaire apostolique de Marie. C'est sur l'horizon ouvert de la mission que se vit la consécration à Marie.

La personne consacrée à Marie est missionnaire de Marie : elle répand la foi, multiplie les chrétiens et ne vit que pour faire connaître, aimer et servir Marie, afin que, par l'Immaculée Vierge Marie, soit glorifiée « en tout lieu » la Très Sainte Trinité.

« Marie nous enrôle dans sa milice et nous consacre comme ses apôtres. Oh, mon respectable Fils, que ce contrat est sacré, qu'il est fécond en bienfaits pour nous ! [...] Or, nous les derniers de tous, nous qui nous croyons appelés par Marie elle-même pour la seconder de tout notre pouvoir dans la lutte contre la grande hérésie de cette époque [l'indifférence religieuse], nous avons pris pour devise [...] ces mots de la Très Sainte Vierge aux serviteurs de Cana : *faites tout ce qu'Il vous dira*. Convaincus que notre mission à nous, malgré notre faiblesse, est d'exercer envers le prochain toutes les œuvres de zèle et de miséricorde, nous embrassons en conséquence toutes les œuvres de zèle et de miséricorde [...]. Notre œuvre est grande, elle est magnifique. Si elle est universelle, c'est que nous sommes les missionnaires de Marie qui nous a dit : *faites tout ce qu'il vous dira !* Oui, nous sommes tous missionnaires. A chacun de nous la très Sainte Vierge a confié un mandat pour travailler au salut de nos frères dans le monde. »²⁵

C'est en vue de cette mission universelle que le congréganiste et le religieux répètent sans

²³ Lettres, II, n°546, p. 513-514.

²⁵ *Notes de Retraite*, III, p. 557-558.

²⁵ Lettre du 24 août 1939. Lettres, V, n°1163, p.78-79.

cesse la doxologie marianiste, laquelle leur ouvre alors l'horizon sans bornes de la mission.

CONCLUSIONS

On peut dire, en bref, que la doxologie marianiste, dite par les Marianistes depuis le temps de leur fondation, est une parfaite synthèse de la proposition spirituelle faite par le P. Chaminade.

a) Cette doxologie a été composée pour aider les membres de la Famille Marianiste à vivre tout au long de la journée dans l'état de consacrés à Marie. Elle était destinée avant tout aux congréganistes ou aux religieux marianistes, et puis son usage s'est étendu à d'autres cercles de la Famille Marianiste. Celui qui la récite, individuellement ou en communauté, se trouve toujours à un carrefour du temps et de l'espace.

En répétant la doxologie à chaque **heure** du jour et même de la nuit, pour conclure ses activités spirituelles mais aussi profanes, il affirme sa volonté de consacrer l'intégralité du temps de sa vie en l'élevant jusqu'à la transcendance de l'éternité, dans la Sainte Trinité.

Quant à l'**espace** : celui qui récite la doxologie élargit son horizon à « tout lieu », car c'est partout qu'il souhaite que l'Immaculée soit honorée et que par elle soit glorifiée la Trinité.

b) La doxologie marianiste est un acte de foi, de renouvellement dans la foi, qu'il convient de répéter en prolongeant dans le quotidien de la vie la glorification de Dieu par la liturgie, afin de mener toute son existence dans un esprit de foi. Celui qui la récite se constitue ainsi en homme de foi se maintenant continuellement dans l'humilité, afin de ne rendre gloire qu'au Dieu un et trine. Il rend gloire à la Trinité par et en Jésus-Christ.

c) Mais voici que Marie a été créée Immaculée et remplie de sainteté par la Trinité afin de devenir par sa maternité divine sanctuaire de la Trinité, cité de l'alliance avec la Trinité. La Trinité a contracté une alliance intime avec l'Immaculée Vierge Marie. Désignée par la Trinité pour être collaboratrice du Fils en triomphant du péché par et avec ce Fils, elle s'est unie au Fils dans son abaissement, dans sa *kénose*, puis a été accueillie dans la gloire par la Trinité.

d) Par sa consécration, le congréganiste et le religieux marianistes contractent également une alliance avec Marie Immaculée, par laquelle ils s'associent à elle afin de vivre dans la grâce et de triompher du péché par la foi. C'est à honorer Marie, à lui rendre un culte que cette alliance les engage, sans rien retirer jamais à la gloire de Dieu ni exciter sa jalousie. Au contraire, honorer Marie et persuader tous les hommes, en tous lieux, de lui faire confiance et de se dévouer à elle, constitue la meilleure façon de l'honorer. Les consacrés s'associent donc à Marie pour donner à Dieu la gloire qui n'est due qu'à lui. En prononçant l'oraison jaculatoire que constitue la doxologie marianiste, ils renouvellent en même temps leur alliance avec Marie. Avec l'immaculée et par elle, ils formulent le vœu que leur vie entière - de prière, de travail, d'apostolat - serve à rendre tout honneur et toute gloire à Dieu le Père, dans l'unité de l'Esprit Saint.